



MOBILITE DURABLE :

DEPLAÇONS NOUS MOINS, MIEUX ET AUTREMENT !

PAR / **Sonia TROADEC**

En France, le secteur des transports représente un enjeu majeur de réduction de l'impact climatique car il est le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre (dont le CO₂).

Dans le cadre du Grenelle un objectif national à l'horizon 2020 de réduction des gaz à effet de serres (GES) de 20 % a été fixé et au niveau international de 60 % en 2050. Le secteur du transport doit participer à l'atteinte de ces objectifs. Pour y parvenir, une solution se dessine celle de la mobilité durable qui consiste à assurer la circulation des biens et personnes en réduisant l'utilisation des véhicules automobiles quand c'est possible.

Le saviez-vous ? ¹

- En France, le secteur des transports représente 36 % des émissions de CO₂ et 27 % des émissions de gaz à effet de serre.
- Les transports représentent en France 32 % de la consommation d'énergie finale.
- Les transports représentent le 2e poste de dépense des ménages français en moyenne avec 5000 euros par an.
- Les français parcourent 70 % des distances en voiture.

Emission de gaz à effet de serre et dérèglement climatique, Késako ?

Les émissions de gaz à effet de serre émis par les activités humaines augmentent l'effet de serre naturel de la planète source du réchauffement climatique. Les conséquences du changement climatique sont éloquentes pour l'humanité et l'environnement : la température augmente, le cycle de l'eau et les climats se modifient, le niveau des mers et océans monte, les mers sont plus acides et les espèces animales perturbées.

Mobilité durable : comment se déplacer autrement ?

La mobilité durable consiste à privilégier les déplacements doux et alternatifs à la voiture en vue de diminuer notre impact sur le dérèglement climatique. Déplacez vous autrement et adaptez vos modes de déplacement en fonction de vos trajets :

EN MARCHANT : Privilégiez la marche à pied pour les trajets courts, c'est le mode de déplacement le moins cher, le plus écologique et il permet de préserver la santé. Pour information, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande 30 minutes de marche chaque jour pour l'adulte et 60 minutes pour l'enfant pour améliorer l'état de santé et rester en forme.

Par ailleurs, si vous avez envie de faire de la marche ou du jogging, du roller, du vélo, etc. empruntez les voies vertes. C'est un lieu idéal pour ce faire. Ces aménagements sont ouverts à tous les usagers non motorisés (piétons, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite, etc.) et sont un espace commun pour un usage utilitaire et de loisir. Les voies vertes sont renseignées par un panneau bleu et vert.

A VÉLO : Parce qu'il a tout bon pour les déplacements de tous les jours !

- Ecologique car sa pratique permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre, les nuisances sonores et améliore la qualité de l'air ;
- Economique parce qu'il offre un accès à une mobilité peu coûteuse et une moindre dépendance à l'automobile, à ses contraintes et ses coûts ;
- Bon pour la santé car il améliore la condition physique essentielle à notre bien être surtout si sa pratique est régulière ;
- Pratique et rapide.

EN TRANSPORT EN COMMUN : Pour vos déplacements quotidiens privilégiez les transports en commun. Pour vos voyages de longues distances pensez à prendre le train.

EN VOITURE AUTREMENT : Optez pour le covoiturage, économie et convivialité en sont les maîtres mots ! Ca consiste à partager un véhicule avec une ou plusieurs personnes qui effectuent le même trajet ou une partie. Il permet de diminuer le nombre de voitures en circulation pour un même déplacement. En diminuant le nombre de kilomètres parcourus, il permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique et les émissions de polluants nocifs pour la santé. L'avantage est, également, économique puisque les différents voyageurs partageant les frais d'essence et de péages mais aussi social puisqu'il favorise la mise en relation entre individus appelés à communiquer. Selon le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie pour un trajet domicile-travail de 20 km, deux conducteurs se relayant pour la conduite hebdomadairement réalisent une économie de 2100 euros par an.

Si le covoiturage ne vous séduit pas, pensez à l'autopartage !

Il permet d'accéder à une voiture en libre-service 24h/24 pour des usages occasionnels et de courte durée. Ainsi plutôt que de vous encombrer d'une voiture qui dort dans le garage ou ailleurs, pensez à ce service qui vise à se substituer à la possession d'une automobile. Vous en rationaliserez l'usage et éviterez les coûts d'achats, les efforts nécessaires à l'entretien du véhicule et les soucis de recherche de places de stationnement. De plus, des voitures électriques peuvent être mises à votre disposition si vous le souhaitez. Et depuis 2011, l'autopartage privé existe. Il s'agit d'une initiative entre particuliers : un propriétaire de voiture offre ses services de location aux conducteurs. Alors renseignez-vous auprès de votre entourage !



**BOUGEZ AUTREMENT,
C'EST BON POUR
LA SANTÉ ET POUR
L'ENVIRONNEMENT !**

Une information CO² des prestations de transport obligatoire à venir !

La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement reprise dans les codes du transport pose l'obligation d'information CO₂ des prestations de transport imposées aux opérateurs (entreprises de transport de marchandises ou de personnes, etc.). C'est une des mesures de la loi Grenelle qui participe à l'objectif de réduction des émissions de GES pour le secteur des transports. L'objet est de généraliser cette mesure pour que les usagers aient de façon systématique cette information et que les méthodes qui existent de façon volontaire aujourd'hui (ex : éco-comparateur) soient harmonisées. L'objectif est de valoriser les transports les moins émetteurs de CO₂ et de permettre d'orienter les choix des clients vers des solutions moins émettrices de GES. L'entrée en vigueur du dispositif est prévue le 1er octobre 2013.

Calculez l'impact quotidien de vos déplacements

Vous pouvez calculer l'impact de vos déplacements quotidiens sur l'environnement ainsi que sur vos dépenses. L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) met à disposition une calculatrice éco-déplacements sur Internet qui permet de comparer les différents modes de transports (marche à pied, vélo, bus, train régional, tramway, métro, voiture, covoiturage, 2-roues motorisées), pour un déplacement type. Vous pouvez ainsi évaluer quelles sont vos dépenses, vos émissions de GES et votre consommation de carburant. En attendant l'entrée en vigueur de l'information CO₂, faites le test en vous rendant sur le lien suivant : <http://www.ademe.fr/eco-deplacements/calculatrice/>



REFLEXIONS SUR LA MOBILITÉ

PAR / Michel BONNET

Que n'a-t-on pas encore entendu sur la mobilité ? Il faut dire que cette thématique autrefois incongrue est devenue en quelques années le sujet passe-partout de tous les colloques universitaires, de toutes les réunions politiques et de tous les forums internet... Mais de quoi parle-t-on ?

De la mobilité individuelle qui depuis l'apparition de l'automobile et de sa démocratisation fait que de nombreuses familles ont gagné leur autonomie. Aller en week-end, partir en vacances, visiter sa famille sont des actes devenus d'une banalité insoupçonnable il y a encore soixante ans... Certes, l'augmentation du prix du pétrole est venue compliquer la situation, mais de très nombreuses personnes n'imaginent pas la vie sans voiture individuelle...

Les mobilités !

Non, on veut parler, bien sûr de la mobilité professionnelle ! Pourquoi attendre dans sa région un emploi qui n'y viendra pas alors qu'il suffit de partir de chez soi pour trouver un bon métier dans une autre région, dans un autre pays, sur un autre territoire... On n'est plus à l'époque où l'on restait dans sa ferme toute sa vie, une terre où l'on était né, où l'on travaillait, où l'on s'était marié... et, où, finalement, on s'éteignait après une longue vie de labeur...

Vous n'y êtes pas du tout ! La mobilité, c'est celle des emplois, des entreprises, de l'activité économique et industrielle... Pourquoi voulez-vous que je continue à fabriquer des montres à Besançon¹ alors que la main d'œuvre est moins chère en Chine ? Arrêtez de me prendre pour un imbécile, je sais très bien ce que je fais...

Quoi ! Vous parlez de mobilité et vous n'abordez pas la formation ? La seule mobilité constructive et positive est bien celle qui permet à de nombreux étudiants d'aller faire leurs études en Australie, au Canada, en Afrique du Sud, à Londres ou Berlin. La grande ouverture humaine est non seulement de savoir parler deux ou trois langues étrangères mais d'avoir appris autrement, de comprendre comment les autres fonctionnent, vivent... La terre est un grand village dont nous sommes tous les habitants !

Moi, je vous le dis avec fermeté, ce n'est pas ça la mobilité. La mobilité c'est habiter à la campagne, avec un jardin dans lequel je fais pousser mes légumes ! Tous les week-ends, je suis bien au calme, en famille, loin de toute cette agitation urbaine qui me fatigue, m'use, m'éreinte... C'est aussi, cette installation que j'ai fait réaliser dans ma maison pour me chauffer mieux à moindre coût, on appelle cela un puits canadien... Seul bémol, je suis obligé d'avoir deux voitures car ma femme et moi ne travaillons pas aux mêmes horaires, et que dans notre campagne, les bus ne passent pas par chez nous...

La mobilité c'est un peu tout cela !

Avec ce qu'elle peut avoir de positif, de négatif, d'irritant, de révoltant. Bien sûr que faire un troisième cycle universitaire à l'étranger, de revenir entièrement trilingue, avec un diplôme reconnu dans le monde entier, avec des propositions d'emploi instantanées... peut emballer un jeune ! Qui oserait affirmer le contraire ? Si ce n'est celui qui n'a pas eu cette chance, celui qui n'a pas pu avancer l'argent du voyage, celui que l'on a envoyé dans une voie de garage où l'on doit s'estimer déjà heureux d'avoir quelques cours d'anglais²...

Déménager

La mobilité c'est aussi, on l'oublie beaucoup trop souvent, celle d'une famille qui doit suivre un papa ou une maman qui vient de trouver un emploi ailleurs. Ailleurs ? Oui, c'est toujours trop loin, il y fait trop froid, trop chaud, la vie y est trop cher, il n'y a pas nos amis, notre famille, on y parle une autre langue, les habitudes y sont différentes... Bref, ailleurs, la vie est différente !

Les conséquences ne sont jamais négligeables quand une famille bouge, déménage, tente sa chance ailleurs. Le conjoint doit rechercher un autre travail et ce n'est pas si facile. Le conjoint, très souvent la femme, est obligé de se contenter d'un emploi précaire, peu valorisant, mal rémunéré... Les enfants, en pleine scolarisation, sont obligés de changer d'école, de perdre leurs copains, de trouver une autre activité culturelle ou sportive... Le tissu social et amical de la famille entière est modifié, parfois, elle se replie sur elle-même et s'isole...

Il ne s'agit pas là d'une vision de l'esprit ou d'une nostalgie d'une époque révolue. Si on regarde une population soumise à de très nombreux changements de résidence, les familles de militaires, on constate un grand nombre de conjoints qui ont sacrifié leurs vies professionnelles, trop d'enfants en échecs scolaire, une vie sociale tournée sur les familles militaires presque exclusivement...

Certains chiffres ne mentent pas !

Quand on discute avec des pédopsychiatres ils déclarent que l'un des facteurs de risque du mal-être chez le jeune est la séparation de ses racines. Habiter loin de ses grands-parents, loin du berceau familial, loin des amis d'enfance est toujours une situation qui peut engendrer le mal-être... C'est pour cela que dans ces populations déplacées plus souvent, trop souvent, on constate des taux de divorces, de suicides, supérieurs à la moyenne...



LA MOBILITÉ DOIT PRENDRE EN COMPTE L'ÉPANOUISSSEMENT INDIVIDUEL, LA VIE SOCIALE, L'AVENIR DE LA PLANÈTE...

Peut-on revenir en arrière ? Non, du moins pas sur simple décision intellectuelle par peur d'une situation que l'on n'arriverait pas à maîtriser. La mondialisation – plus exactement la modernisation des moyens de transport et de communication – nous a ouvert le monde comme espace de vie et je crois que c'est définitif. Par contre, il faut pour autant rester vigilant et tenter de se comporter avec raison...

Ne pas se laisser gagner par une agitation incontrôlée

La mobilité ne signifie pas se laisser gagner par une agitation incontrôlée qui perturberait toutes les activités humaines, en particulier familiales. La mobilité doit prendre en compte l'épanouissement individuel, la vie sociale, l'avenir de la planète... Une mobilité effrénée qui engendrerait une pollution infernale et invivable n'aurait aucune raison d'être ! Une délocalisation des emplois dont le seul objectif est de créer des revenus pour quelques actionnaires est désastreuse voire criminelle. Une personne qui changerait sans arrêt d'emploi, de région de travail, uniquement pour tenter d'obtenir le statut social dont elle rêverait sans se soucier de l'équilibre de sa vie familiale serait une égoïste inconsciente...

S'ouvrir au monde, vivre avec les autres, oser aller, quand il le faut, ailleurs dans le respect des autres, est alors une mobilité humaine et responsable... C'est celle que je vous souhaite de découvrir en famille...

1/ Ne voyez là aucune attaque contre l'industrie horlogère ni la ville de Besançon. J'aurais pu citer l'automobile et Sochaux, le textile et Roubaix, l'acier et la Moselle... Le phénomène de délocalisation est général, tout simplement.

2/ J'aurais pu dire aussi allemand, espagnol, chinois, russe, italien... turco-mongole du sud...



VIVRE EN FAMILLE SANS AUTO, EST-CE POSSIBLE ?

PAR / Patrick CHRÉTIEN

Coincé dans un énorme embouteillage dans la grande ville, sur l'autoroute, ou dans les parcs de stationnement, asphyxié par le gaz carbonique qui s'échappe des moteurs, préoccupé par les dépenses que sa « chère » automobile lui oblige à réaliser tout au long de l'année le conducteur se met à imaginer un autre monde. Il s'imagine avec sa famille sans auto.

Certains de ses amis sont déjà passés de deux autos à une seule, mais abandonner l'unique voiture qu'il possède lui semble impossible. Comment pourrait-on faire pour aller travailler, pour emmener les enfants en classe, pour faire ses courses au supermarché, ou encore pour partir à la découverte d'autres régions lors des périodes de vacances.

Pourtant aujourd'hui à Paris des familles vivent sans voiture. Vous pouvez vous débarrasser complètement de votre voiture, même si vous avez une famille.

C'est inquiétant, lorsque l'on se sépare de cet engin et il faut trouver de nouvelles manières dans son organisation familiale. Cependant, de nombreux avantages pour votre santé, votre portefeuille, et votre liberté apparaissent très vite. Dites-vous que n'avez plus jamais à payer un ticket de parking, ou faire la queue dans une station-service, à un péage d'autoroute.

FAMILLE A VELO DANS LA VILLE

Le vélo facilite la vie sans voiture à n'importe qui, mais surtout pour ceux qui ont des enfants. Vous devez avoir dans votre maison un vélo pour chacun des membres de votre famille. Si vous avez des enfants trop petits pour pratiquer seuls, vous pouvez acquérir une remorque enfant pour vélo ou un siège enfant. Ce matériel se trouve assez souvent à la bourse de l'association familiale de votre quartier. Organisez-vous pour le transport des marchandises avec des porte-bagages ou des remorques.

Les enfants se transportent très facilement à vélo sur des matériels adaptés. Nous en possédons d'ailleurs souvent que nous n'utilisons que pour les loisirs. Apprenons à nous en servir aussi pour réaliser les courses à l'épicerie de quartier ou à la boulangerie du bout de la rue. La remorque qui transporte les enfants est adaptée aussi pour réaliser ce type de transport.

Avec un siège vélo pour enfant, et des sacs amovibles qui se fixent à votre porte-bagage pour transporter les courses ou diverses marchandises, vous augmentez votre capacité de transport. Faites cependant attention de bien équilibrer toute votre charge.

Pour vous garantir des intempéries, de nombreux vêtements ou protections adaptées existent, comme des housses, des pantalons ou des cabans prévus pour résister à la pluie et au vent. Equipé de cette façon il y a peu de jours ou vous ne pouvez pas utiliser votre vélo.

Lorsque votre famille grandira, il faudra adapter votre matériel. Aujourd'hui, il existe de nombreuses propositions remorque, tricycle, vélo-remorque, extension de vélo à une roue. Le prix bien sûr n'est pas comparable à celui d'une automobile, et la majorité des interventions pour l'entretien peuvent se faire par vous et vos amis lors d'après-midi de rencontre et de détente.

Vos adolescents aimeront aussi participer à l'entretien du parc familial. Ainsi vous pourrez réaliser petit à petit ce que la vie sans auto va vous apporter, mais aussi ce que le petit exercice physique que vous réaliserez chaque jour apportera à votre santé. Votre compte en banque lui aussi évoluera positivement. Et pour ceux qui n'ont pas de vélo ou qui ne peuvent physiquement réaliser cet exercice.

En zone urbaine, et dans de nombreuses zones rurales vous pouvez parfaitement bien vivre sans voiture et sans vélo en utilisant les transports en commun. Mais si vous êtes physiquement capable, envisagez sérieusement de faire du vélo et apprenez à bien rouler dans la circulation, ou en utilisant les nombreux équipements de voirie que les collectivités territoriales mettent en place actuellement dans de nombreuses régions de France.

FAMILLE ET TRANSPORT EN COMMUN

Il est préférable d'avoir à sa disposition plusieurs moyens distincts pour effectuer vos déplacements réguliers comme ceux qui vous permettent de vous rendre à votre travail. Si vous avez eu une voiture, même si c'est juste une voiture que vous utilisiez rarement, vous aviez toujours un plan de rechange. Même si vous utilisiez principalement le vélo, la marche ou les transports en commun, si la météo était défavorable ou si la forme physique de ce jour-là était moins bonne vous aviez un autre moyen de déplacement en réserve



PENSEZ À TOUTES LES AUTRES OPTIONS DE TRANSPORT, Y COMPRIS LA MARCHÉ

Le vélo est un excellent moyen de transport principal pour les personnes sans voiture et physiquement capables, mais dans certains climats il n'est pas possible de faire du vélo tous les jours. Pour ceux qui vivent dans les zones urbaines, vous trouverez une multitude de plans de rechange, principalement basés sur les transports en commun. Utiliser le train ou le bus peut prendre plus de temps que le vélo, mais c'est généralement fiable et abordable financièrement, surtout si vous êtes en mesure d'obtenir des remises pour votre famille.

Si vous vivez dans un endroit bien desservi par le train, le métro ou le tramway, il est également utile de bien connaître votre réseau local de bus. Les bus couvrent généralement beaucoup plus de secteurs que les métros ou les tramways et peuvent fournir un plan de rechange utile.

Les zones suburbaines des grandes villes ont souvent des bus ou des trains conçus précisément pour les navetteurs, qui peuvent fournir une option de rechange idéale pour un cycliste, même si elles pourraient prendre plus de temps pour une utilisation confortable chaque jour.

Pensez à toutes les autres options de transport, y compris la marche. Nous avons presque toujours un petit supermarché accessible à vélo à moins de 3 ou 4 kilomètres. Quand le temps devient rédhitoire, comme c'est parfois le cas en hiver, le plus souvent nous pouvons simplement faire des courses à l'épicerie la plus proche, même si les prix sont un peu plus élevés et la variété de choix moins importante.

FAMILLE SANS AUTO SUITE

VIVRE SANS AUTO EST-CE POSSIBLE ?

PAR / Patrick CHRÉTIEN

FAMILLE ET AUTOPARTAGE

Une autre option intéressante de rechange peut être un programme d'auto-partage. C'est une bonne option pour quelqu'un qui essaye de faire la transition entre une vie avec voiture et une vie sans voiture. Avec l'auto-partage, si vous aviez l'habitude d'utiliser exceptionnellement votre voiture, vous conservez cette possibilité.

L'auto-partage peut vraiment vous aider à franchir le pas; au premier abord, vous pouvez utiliser une voiture quand vous ne voyez pas un autre moyen simple de faire un déplacement. Votre style de vie sera moins affecté et vous ne vous sentirez pas privé par rapport à votre ancienne vie.

Mais l'une des choses intéressantes à propos de la voiture partagée, c'est qu'elle attache le coût économique de la voiture à l'activité elle-même parce que vous payez à l'heure. Ainsi, même si au début vous vous en servez beaucoup, vous allez bientôt vous retrouver motivés à trouver des alternatives la voiture. Après tout, est-il vraiment nécessaire de dépenser 20 euros pour se rendre à tel endroit pour acheter quelque chose lorsque vous pourriez payer un tout petit peu plus pour un produit similaire à la quincaillerie du coin?

Emprunter une voiture est aussi un excellent moyen de construire une communauté et d'éviter d'avoir sa propre voiture. C'est moins cher et plus convivial qu'un service d'auto-partage formel. Si vous allez emprunter les voitures de vos amis, c'est une bonne idée de fixer certaines règles : à quelle fréquence pouvez-vous emprunter la voiture? Pour combien de temps? Combien pensez-vous contribuer pour l'essence et les réparations?.

Alternativement, si vous connaissez une autre famille qui tente d'abandonner la voiture, pensez à faire votre propre service d'auto-partage, où deux familles partagent une seule voiture et les frais afférents.

Enfin, vous pouvez utiliser un taxi comme une option de rechange assez chère, mais qui reste toujours aussi facile qu'un simple appel téléphonique.



VIVRE LOCAL

Lorsque vous prenez le temps de regarder autour de vous et que vous arrêtez de perdre du temps derrière le volant, appréciez votre quartier.

Le vrai cadeau d'être sans voiture est de découvrir que beaucoup de ce dont vous avez besoin est disponible à moins de 2 ou 3 km de votre maison.

Il y a des gens merveilleux qui vivent dans votre quartier. Il y a un médecin et un salon de coiffure, une épicerie ou un boulanger. Beaucoup des amis de vos enfants vivent à proximité.

Lorsque vous aurez l'habitude de vivre sans voiture, vous constaterez que vous avez accès à deux ou trois façons de faire vos tâches les plus fréquentes, et la voiture ne vous manquera plus. Et si vous estimez en avoir vraiment besoin, vous pouvez en obtenir une en auto-partage ou emprunter celle d'un ami, qui ne l'utilise pas en permanence.

Vivez juste votre vie, et appréciez le sens de la communauté locale et d'appartenance que la vie sans voiture vous apporte.